

République française

Département de la Loire

## SIVU CHAZELLES GUMIERES

Séance du 30 mars 2023

<b>Membres en exercice :</b> 7	Date de la convocation: <i>L'an deux mille vingt-trois et le trente mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bruno LOUBATIERE</i>
<b>Présents : 5</b>	<b>Présents :</b> Marie Laure JOURDY-BESSET, Rémi VEGARA, Charlotte SOULAS, Claire MONTCEL
<b>Votants: 4</b>	
<b>Pour: 4</b>	<b>Représentés:</b>
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b> Gilles SOLEILLANT
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance:</b> Marie Laure JOURDY-BESSET

### Objet: Vote du compte administratif - DE\_002\_2023

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de LOUBATIERE Bruno

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par LOUBATIERE Bruno après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		64.87		19 024.40		19 089.27
Opérations exercice	1 182.34	293.31	86 592.47	81 298.39	87 774.81	81 591.70
Total	1 182.34	358.18	86 592.47	100 322.79	87 774.81	100 680.97
Résultat de clôture	824.16			13 730.32		12 906.16
Restes à réaliser						
Total cumulé	824.16			13 730.32		12 906.16
Résultat définitif	824.16			13 730.32		12 906.16

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

SOUS PREFECTURE DE MONTBRISON  
Date de réception de l'AR: 31/03/2023  
042-254201973-20230330-DE\_002\_2023-DE

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHAZELLES SUR LAVIEU, le 30 mars 2023.

Le Président  
Brug **LOUBATIERE**  
**SICHAGU**  
Syndicat Intercommunal  
Chazelles Gumières  
42560 Chazelles/Lavieu



Le secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_